

Image not found or type unknown



Responsabilité civile médicale / information du patient

Par **lestudiantine62**, le **17/06/2010** à **15:26**

Bonjour, Actuellement étudiante en 5ème année et en stage de fin d'année dans un établissement de santé privé à but non lucratif, j'organise une réunion d'information dans quelques mois à destination de médecins et des directeurs d'établissement. Cependant j'aurais aimé savoir quelle était l'état de la demande de ces personnes concernant la responsabilité civile médicale ou l'obligation d'information des médecins envers les patients. Que veux savoir le praticien ? Sur quoi porte sa carence en renseignements ? Qu'aimerait-il savoir ? Merci de ne pas hésiter à répondre, si vous avez la moindre idée ou si vous même êtes membre de la profession médicale.